

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 JANVIER 2023

Présents : MM. SOULHIARD Marie-Christine, ROYER MANOHA Olivier, BESSET Pierre-Yves, AIME Sophie, BONNEAU Jacques, BOUTONNET Madeleine, CALLET Nathalie, GAMON Jean-Christophe, HEGOBURU Franck, ORIOL Christophe, PAROL Bernard

Approbation du dernier PV à l'unanimité

DE2023-06 – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

Il se présente comme suit :

Excédent de la section de fonctionnement : + 48 610.82 €

Déficit de la section d'investissement : - 238 307.63 €

Compte tenu des résultats reportés suivants :

Excédent de la section de fonctionnement : + 576 768.96 €

Déficit de la section d'investissement : - 46 595.71 €

Le résultat global est excédentaire de 340 476.44 €

A l'unanimité, le conseil municipal valide le compte administratif et le compte de gestion 2022

DE2023-07 – VOTE DES TAXES COMMUNALES 2023

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal à, l'unanimité, vote les taux suivants pour les taxes communales 2023 :

Foncier non bâti : 96 % (taux inchangé)

Foncier bâti : 30.78 % (au lieu de 29.78 %)

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR BUDGET 2023

Pour le budget 2023, sont votées les subventions suivantes :

- AASAD : 100 €
- ACCA : 80 €
- ALDEVA : 300 €
- COLLECTIF URGENCE SOLIDARITE : 66 €
- DONNEURS SANG : 50 €
- FAMILLES RURALES : 300 €
- FNACA : 30 €
- VIVRA A VALOUX : 2000 €
- POMPIERS ANDANCE : 100 €

BUDGET PRIMITIF 2023 :

Il s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 469 587.44 €

Recettes : 469 587.44 € (dont 340 476.44 € de report d'excédent)

Section d'investissement :

Dépenses : 930 182.81 € (dont 284 903.34 € de déficit reporté)

Recettes : 930 182.81 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le budget 2023

DIVERS

Achat d'un défibrillateur pour la salle d'un montant de 1 614 € TTC + maintenance annuelle de 150 € TTC